

Poitiers, le 28 avril 2023

Présentation de la future Maison Départementale des Solidarités de Poitiers



© Cabinet d'Architecture Nord - Sud, Mr CASEMAJOR-LOUSTAU de PARIS

Henri COLIN, Vice-Président du Département de la Vienne en charge de l'Education, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments a présenté aux riverains, ce jour, lors d'une réunion publique, le projet de construction de la future Maison Départementale des Solidarités, rue de Beaulieu à Poitiers.

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) est un établissement recevant du public et le lieu de mise en œuvre des politiques de solidarité du Département de la Vienne en matière d'action sociale : prévention et protection des enfants et de la famille, accès aux droits, insertion sociale et professionnelle et soutien à l'autonomie.

La Direction Générale Adjointe des Solidarités du Département de la Vienne (DGAS) et ses directions de l'Action Sociale (DAS), de l'Enfance et de la Famille (DEF), du Handicap et de la

Vieillesse (DHV), et de l'Insertion et du Retour à l'Emploi (DIRE), implantées sur le site de la Frappière au 39 rue de Beaulieu à Poitiers, sont en charge de la mise en place de l'action sociale et de la coordination des décisions du Département de la Vienne.

Dans le souci d'assurer un accompagnement de proximité, la Direction Générale Adjointe des Solidarités du Département de la Vienne s'appuie depuis 2018 sur cinq territoires structurés autour de cinq Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et quatre Maisons Départementales des Solidarités de Proximité (MDSP).

Ces cinq territoires sont répartis sur les bassins de population suivant : Poitiers, Châtelleraut, Jaunay-Marigny - Loudun, Fontaine-le-Comte - Civray et Chauvigny - Montmorillon.

Maison Départementale des Solidarités de Poitiers : un lieu unique au service des citoyens

Le Département de la Vienne a décidé de regrouper sur le site de la Frappière, à Poitiers, la Maison Départementale des Solidarités de Poitiers (MDS), actuellement en centre-ville, et de créer un Espace Vienne Autonomie (EVA), pour faire de ce site, qui recense également la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), une place forte identifiant toutes les actions de solidarité, permettant de mieux accueillir, mieux accompagner et mieux protéger les habitants de la Vienne.

Les bâtiments sont repensés pour offrir confort et des espaces de travail adaptés aux agents du Département de la Vienne.

La création de cette Maison Départementale des Solidarités répond à plusieurs objectifs et besoins :

- **Regrouper tous les effectifs de la Maison Départementale des Solidarités de Poitiers (MDS) en un site accessible et identifié de l'Action Sociale départementale, et créer un lieu ressource dit Espace Vienne Autonomie (EVA) dédié au grand public et aux professionnels de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie**
- **Assurer des conditions sécurisées pour la conservation et la gestion des dossiers des bénéficiaires des actions de la Maison Départementales des Personnes Handicapées**
- **Créer les bâtiments nouveaux en extension de la Direction Générale Adjointe des Solidarités et de la Maison Départementales des Personnes Handicapées, construits dans les années 70, pour limiter l'impact sur le foncier et améliorer leurs performances thermiques**
- Requalifier le plan de masse du site de la Frappière pour **optimiser les voiries et considérer des allées douces** pour se conformer à l'exigence du Plan Local d'Urbanisme en matière d'espaces verts, attendus à hauteur de 60 % de la surface de la parcelle, soit 18 200 m² au minimum.

Ce projet de construction s'inscrit dans une démarche environnementale, permettant de disposer de bâtiments nouveaux et existants, performants énergétiquement et respectueux de l'environnement, avec des espaces végétalisés.

Le chantier doit démarrer à la rentrée, en septembre 2023 pour s'achever en janvier 2026. A ce jour, le montant estimé des travaux s'élève à 11,09 millions d'euros.

